

# La RSE, outil de fidélisation et d'attractivité pour les entreprises

Le Medef a présenté ce lundi la quatrième édition de son baromètre RSE. Elle montre un plus fort attachement à leur employeur des salariés des entreprises qui font de la RSE ainsi qu'une plus forte attractivité. L'étude fait aussi apparaître une montée des préoccupations de qualité de vie au travail dans cette période d'après-Covid.



Dominique Carlac'h, vice-présidente et porte-parole du Medef. (Mathilde MAZARS/REA)

Par **Leïla de Comarmond**

Publié le 3 oct. 2022 à 19:16 | Mis à jour le 3 oct. 2022 à 19:50

La politique des entreprises en matière de responsabilité sociétale représente un enjeu en matière de ressources humaines. La quatrième édition du baromètre RSE réalisé en mai dernier par TNS-Sofres pour le Medef auprès d'un échantillon représentatif de 1.500 salariés du privé confirme que **le sujet monte en puissance** .

Et en particulier que la RSE est un vecteur fort à la fois de confiance et d'attachement des salariés à leur entreprise. Cette enquête était présentée ce lundi par Dominique Carlac'h, vice-présidente et porte-parole du Medef, dans le cadre du lancement de la Semaine de l'entreprise responsable et inclusive.

## **Neuf points d'attachement**

Selon ce sondage, l'écrasante majorité des salariés (9 sur 10) jugent leur entreprise performante - un niveau historique d'ailleurs - et 15 % la jugent même « très performante ». Cette proportion passe à 27 % dans les entreprises qui ont une entité RSE en leur sein. Le phénomène est identique lorsque l'on s'intéresse à la proportion de salariés déclarant ressentir du plaisir à travailler dans leur entreprise : ils sont 77 % dans les entreprises **où il existe une fonction ou un service RSE** contre 60 % dans les entreprises qui n'en ont pas.

C'est clairement un outil de fidélisation : 79 % des salariés d'une entreprise faisant de la RSE se voient toujours y travailler dans les trois ans, contre 70 % sur l'ensemble des entreprises, une proportion d'ailleurs en légère progression (+2 points) par rapport à la troisième édition du baromètre, en 2021. Dit autrement, « une entreprise qui n'a pas de fonction ou service de RSE perd 9 points d'attachement et de fidélité », a souligné Dominique Carlac'h.

## **«Une demande des jeunes»**

C'est aussi un enjeu d'attractivité. «C'est une demande des jeunes qui comptent massivement sur l'entreprise pour répondre à ces enjeux », avait souligné peu avant le numéro 2 du Medef, Patrick Martin. « Je recrute pas mal de salariés et il n'y a pas un jeune candidat qui ne me pose pas la question à l'embauche : concrètement vous faites quoi en matière de responsabilité sociétale », a expliqué la dirigeante patronale. Notant que « les entreprises ne s'y sont pas trompées et communiquent de plus en plus sur le sujet », elle a souligné que la RSE est un « vrai outil » sur lequel les RH « peuvent s'appuyer ».

Le baromètre reflète aussi la montée dans l'après-Covid des préoccupations des salariés en matière de qualité de vie au travail. Si la santé/sécurité reste la première des priorités des salariés « personnellement », trois sur quatre le jugeant prioritaire et 20 % importante, cet item conforte sa seconde place, avec 72 % des salariés interrogés qui la

qualifient de prioritaire, en hausse de 4 points (et même 79 % chez les femmes) et 21 % qui la jugent importante.

**LIRE AUSSI :**

- **La RSE devient un enjeu majeur de la finance**
- **La RSE muscle son volet juridique**

**Leïla de Comarmond**